



HAL
open science

Un des plus anciens corpus textuels en marchois

Maximilien Guérin

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin. Un des plus anciens corpus textuels en marchois. Patoiseries de "La Soutrane", L'Harmattan, pp.11-38, 2021, 978-2-343-24350-4. halshs-03379986

HAL Id: halshs-03379986

<https://shs.hal.science/halshs-03379986>

Submitted on 21 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un des plus anciens corpus textuels en marchois

Maximilien Guérin
CNRS - HTL

Les *Patoiseries de "La Soutrane"* constituent l'un des plus longs et des plus anciens ouvrages écrits dans l'un des parlers du nord-ouest de la Creuse. Il s'agit d'une très importante ressource concernant les parlers marchois, et plus généralement le Croissant linguistique.

Nous commençons par présenter l'auteur de l'ouvrage ainsi que le contexte d'écriture. Nous décrivons ensuite le marchois, langue de l'ouvrage, et sa place dans l'aire du Croissant. Nous listons ensuite plusieurs points importants concernant la traduction ainsi que la réédition de l'ouvrage. Enfin, nous présentons l'enregistrement audio des textes.¹

L'auteur

Marcel Petit, dit Marcel Rémy, est né le 24 décembre 1917 à Morterolles-sur-Semme, ancienne commune intégrée en 1972 dans la commune de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), dont elle forme aujourd'hui la partie nord.²

-
- 1 Les abréviations utilisées signifient : 1/2/3 = première/deuxième/troisième personne), SG = singulier, PL = pluriel, M = masculin, F = féminin, N = neutre. Chaque exemple est suivi de sa source de la manière suivante : T#, où # correspond au numéro du texte tel qu'il figure en table des matières.
 - 2 D'après la carte de Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier (cf. plus bas), Morterolles-sur-Semme est situé hors du Croissant, au contact de la limite sud de l'aire.

Son père est Rémy Petit³, régisseur d'exploitation agricole puis fondateur d'une entreprise de boyauderie à La Souterraine, né en 1886 dans le hameau d'Ardannes dans la commune du Grand-Bourg (Creuse), et décédé en 1962 à La Souterraine. Sa mère est Marie Louise Jeanne Gagneux, sans profession, née en 1895 au hameau de La Croix dans la commune de Saint-Pierre-de-Fursac, ancienne commune fusionnée avec Saint-Étienne-de-Fursac en 2017 pour donner la commune de Fursac (Creuse), et décédée en 1973 à La Souterraine.⁴

Marcel Petit fait ses études secondaires et supérieures à La Souterraine, Clermont-Ferrand, Dax, puis aux facultés de lettres de Lyon, Montpellier et Paris. Professeur licencié puis agrégé de lettres modernes, il enseigne aux lycées de Kenitra et de Rabat (Maroc, 1948-1965), puis au lycée Lakanal de Sceaux (Île-de-France, 1965-1968) et à l'Institut français de Valence (Espagne, 1968-1970).

Dans les années 1940, il se rend régulièrement au quartier de La Jéraphie à La Souterraine où résidait une cousine de son père. C'est sur place qu'il collecte les *Patoiseries*, auprès de sa famille et d'amis.

Il écrit pour les journaux *La Creuse* et *Le Creusois de Paris*. De 1948 à 1959, il participe aux émissions de *Radio-Maroc*, où il propose des adaptations de contes fantastiques, des montages radiophoniques et des entretiens littéraires concernant la poésie française et européenne.

Marcel Petit a publié trois recueils de poèmes : *Passage de la nuit* (Seghers, 1953), *L'or du temps* (Janus, 1956) et *Rien sans amour* (à compte d'auteur).

3 Le pseudonyme « Marcel Rémy » est tiré du prénom de son père. Nous remercions Emmanuel-Jean Petit pour nous l'avoir confirmé.

4 D'après la carte de Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier (cf. plus bas), Le Grand-Bourg et Saint-Pierre-de-Fursac sont situés hors du Croissant, au contact de la limite sud de l'aire. Néanmoins, des études plus récentes menées par Nicolas Quint à Gartempe (situé à côté du Grand-Bourg) et par Marijana Petrović, Nicolas Quint, Maximilien Guérin et Guylaine Brun-Trigaud à Fursac placent ces communes dans le Croissant.

Il passe la fin de sa vie à Antibes (Alpes-Maritimes), après avoir enseigné au lycée Jacques Audiberti à Antibes – établissement qui lui doit de porter le nom du poète et dramaturge antibois – et au lycée Albert Calmette à Nice. Il décède à Antibes en 1997.⁵

Contexte d'écriture

Les *Patoiseries* ont été écrites et publiées pendant la seconde guerre mondiale. Ce contexte très particulier se fait ressentir dans plusieurs histoires. Des références explicites à la guerre sont notamment attestées dans *Ine coquine bargère* : « avant la guerre », *Ine carte embétiante* : « Comme la guerre durait », *Véné-tu ?* : « Viens parler du pain... et parler de la guerre », *La Noce d'éti* : « un mois avant la guerre », *Nadau* : « le Noël de guerre ». En outre, plusieurs histoires ont pour cadre l'armée : *In brave Jutoux*, *La purge dau talou*, *In brave assaut*. Notons que ces dernières se situent toutes dans des contextes non guerriers, et traitent plutôt d'histoires de caserne.

Néanmoins, aucune histoire ne traite explicitement de la seconde guerre mondiale ou de la situation politique de la France dans les années 1940. Par ailleurs, la majorité des histoires n'évoquent pas du tout la guerre et traitent plutôt de sujets liés à la vie quotidienne.

Le Croissant et le marchois

La langue utilisée pour écrire cet ouvrage est le parler de La Souterraine (Creuse) et des communes alentour. Le parler de La Souterraine appartient aux parlers du Croissant. La zone linguistique dite du Croissant correspond à la frange nord du Massif Central. Elle présente sur les cartes une forme de demi-lune, d'où le terme de « Croissant », créé par Jules Ronjat (1913). Elle constitue une aire s'étendant sur environ 300 km

5 La plus grande partie des informations biographiques sur Marcel Rémy sont issues de Carriat (1976 : 408). Je remercie Emmanuel-Jean Petit pour le complément d'informations et Michel Dupeux pour les informations généalogiques.

d'est en ouest (du nord d'Angoulême jusqu'à la limite entre les départements de l'Allier et de la Loire), et sur 10 à 40 km du nord au sud. Elle s'étale sur sept départements : Charente (ouest du Confolentais), sud-est de la Vienne, sud de l'Indre, nord de la Haute-Vienne (au nord de la Gartempe), tiers nord de la Creuse, tiers sud de l'Allier et extrême nord du Puy-de-Dôme.⁶

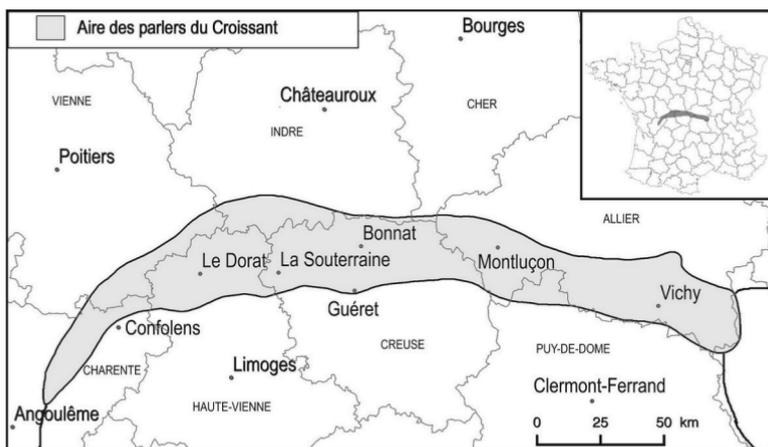


Figure 1. Carte du Croissant (par Guylaine Brun-Trigaud)

La zone du Croissant constitue la zone de transition entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc, ces parlers étant tous rattachés au gallo-roman. Les parlers du Croissant du nord-ouest de la Creuse présentent simultanément des traits typiques des variétés d'oc (occitan limousin) et d'oïl (français, poitevin-saintongeais, berrichon).

Les variétés du Croissant parlées à l'ouest de Bonnat sont généralement appelées « marchois », en référence à l'ancien Comté de la Marche, dont le territoire correspond en partie à l'aire linguistique de ces variétés. L'aire linguistique des variétés marchaises du Croissant ne correspond qu'à une partie du territoire de la province de la Marche. Néanmoins, nous

6 La carte du Croissant a été élaborée par Guylaine Brun-Trigaud dans le cadre du projet ANR Croissant.

La langue de l'ouvrage

Comme nous venons de le voir, la langue utilisée pour écrire ces « patoiseries », c'est-à-dire ces fables ou histoires drôles, est le marchois de La Souterraine (Creuse) et des communes alentour. Ce parler est très proche d'autres parlers marchois du nord-ouest de la Creuse et du nord de la Haute-Vienne. Nous allons en présenter plusieurs traits saillants.

Cohérence grammaticale et orthographique

Dans le Croissant, des parlers distants de quelques kilomètres peuvent présenter des différences grammaticales et lexicales significatives. Comme nous le verrons plus loin, ce type de variations est attesté dans les *Patoiseries*. Cela semble montrer que les textes ont été obtenus auprès de plusieurs locuteurs différents n'étant pas tous originaires de la même commune ou du même hameau.

Par ailleurs, les *Patoiseries* présentent un manque de cohérence orthographique. Ce point, que nous allons illustrer plus bas, nous donne des informations sur l'élaboration de l'ouvrage. Les textes ont vraisemblablement été rédigés d'un seul jet, sans mise en place préalable d'un système orthographique. Cela nous donne des informations importantes concernant l'appréhension des sons et du découpage des mots par l'auteur.

On note par exemple l'absence fréquente de *-s* de pluriel notamment pour l'article *lou/lous*. Cela est sans doute dû au fait que, contrairement au français ou à d'autres parlers marchois, le parler de la région de La Souterraine ne connaît pas le phénomène de liaison avec le *-s* du pluriel.

Un autre point concerne les accents. L'accent circonflexe sur le *â*, permettant de marquer le féminin pluriel ou l'infinitif des verbes du premier groupe, n'est pas toujours présent : *lâs taupiniérâs* 'les taupinières' (T25) / *las reliquâs* 'les reliques' (T9) / *las fannas* 'les femmes' (T13) ; *demanda* (T23) / *demandâ* (T25) 'demander'. On rencontre également une fluctuation sur le suffixe d'imparfait *-èv-* ou de passé simple

-ér- : *fasève* ‘faisait’ (T22) / *coureve* ‘courait’ (T23) ; *s’assitérant* ‘s’assirent’ (T17) / *seguerant* ‘suivirent’ (T15). Ce flottement dans le choix ou la présence d’accent graphique concerne également d’autres mots : *vène* / *vêne* ‘viens’ (T42) ; *prieras* ‘prières’ (T45), etc.

D’autres éléments ont une orthographe variable d’un texte à l’autre. Par exemple, la diphtongue finale *-ai* est écrite tantôt *-ai*, tantôt *-aye* : *maï* (T17) / *maye* (T19) ‘mère’. Le verbe dire au passé simple (troisième personne du singulier) est tantôt écrit *disset* (T24), tantôt *dicet* (T26). D’autres variations plus ponctuelles sont également présentes.

On relève également une variation concernant le découpage des mots, notamment entre le pronom sujet et le verbe « être ». Ainsi, le groupe ‘c’était’ est souvent écrit *qu’ère* (T1), mais parfois en un seul mot *quère* (T3). On rencontre le même phénomène avec *l’ère* (T5) / *lère* (T19) ‘elle était’. Ce type de regroupements en un seul mot semble relativement fréquent chez les locuteurs marchois qui transcrivent leur parler.

En outre, on note la présence de mots français dans certains textes alors que l’équivalent marchois est attesté dans d’autres textes : *moment* (T17) ~ *moument* (T20), *chansons* (T17) ~ *chansous* (T17), *même* (T7) ~ *méme* (T32). On note également la présence de mots français distincts de la forme marchoise attendue : *gonflé* (*gonfla*) (T29), *troupeau* (*troupé*) (T41). Ces mots français peuvent être dus à une influence de la langue française sur le parler des locuteurs ou à des fautes d’inattention lors de la transcription.

Phonologie

La phonologie qui peut être déduite des textes est semblable à celle d’autres parlers marchois de cette région. Il ne semble pas y avoir d’opposition entre les voyelles nasales [ɛ̃] « in » et [œ̃] « un », l’article indéfini étant *in/ine*. En revanche, il y a une opposition entre les voyelles [a] « a » et [ɑ] « â », qui permet par exemple d’opposer les formes de participe passé et d’infinitif pour les verbes du premier groupe.

On note la présence d'une diphtongue *aye* [aj] (transcrite également *ai*, *aiĭ*) attestée généralement en fin de mot ou dans le suffixe de pluriel des noms masculins : *coutail* 'couteau' (T3), *maï* 'mère' (T17), *draye* 'droit' (T5), *hommaï* 'hommes' (T4).

On trouve également une diphtongue *aov*, *aô* [aw] (transcrite également *au*) souvent attestée en fin de mot (mais pas exclusivement) : *bétiaov* 'bétail' (T14), *saoves* 'sous' (T6), *paôbre* 'pauvre' (T1), *bregaau* 'frelon' (T17).

Le parler des textes présente des phénomènes de palatalisation, mais qui ne sont pas systématiques. Ainsi, on trouve une palatalisation du groupe « cl » [kl] en *qui* [kj] : *quiafouti* 'clafoutis' (T8), *quiâr* 'clair' (T42), mais *éclairâ* 'éclairer' (T42) ; et une palatalisation de « gl » [gl] en *y* [j] : *étranyant* 'étranglent' (T43), *éyèse* 'église' (T15). On ne trouve aucune attestation de palatalisation des groupes [pl], [bl] ou [fl].

Morphologie nominale

Le marquage du pluriel des noms est systématique pour tous les noms masculins et féminins finissant pas un *-e* (correspondant à un ancien *-e* [e] ou *-a* [a]). Le pluriel féminin est généralement en *-âs* [a] (transcrit également *-as*) : *las nouvellas gerbas* 'les nouvelles gerbes' (T43). Le pluriel masculin est réalisé *-ayes* [aj] (transcrit également *-ai*) : *lous malatayes* 'les malades' (T15). Nous avons pas relevé ce suffixe sur des adjectifs. Notons que certains adjectifs semblent avoir une forme plurielle unique *-és* : *de las bravés fillas et daus bravés garçous* 'des belles filles et des beaux garçons' (T44). Certains adjectifs semblent ne pas prendre de marque segmentales de pluriel : *sas bravés jarretellâs roses* 'ses belles jarretelles roses' (T17).

Déterminants

Les déterminants attestés dans les textes sont très proches de ceux que l'on trouve dans d'autres parlers marchois. Les articles définis et indéfinis présentent les formes suivantes :

Tableau 1. Articles

	Défini		Indéfini	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Singulier	<i>le / l'</i>	<i>la / l'</i>	<i>in</i>	<i>ine</i>
Pluriel	<i>lou(s)</i>	<i>lâ(s)</i>	<i>daus</i>	<i>de lâs</i>

Le -s final des articles définis pluriels est parfois omis dans l'orthographe, ce qui tend à montrer qu'il n'y a pas de liaison si le mot suivant commence par une voyelle (ex. *lou autraï* 'les autres' (T4)). L'accent circonflexe sur le â des articles féminins pluriels est généralement omis. Néanmoins, il s'agit sans doute d'un oubli, car tous les parlers marchois de cette zone opposent *la* (singulier) et *lâs* (pluriel). Notons que les prénoms sont presque toujours précédés de l'article défini : *le Jules* (T17), *la Baptistine* (T13), etc. La forme de l'article indéfini singulier est *in/ine*. Il est parfois orthographié *un/une*⁷, mais il s'agit sans doute d'une erreur due à l'influence du français.

Le déterminant démonstratif présente de la variation. Au masculin singulier, on trouve *quo* ou *quau*, et la variante *quel* si le mot suivant commence par une voyelle. Au féminin, on trouve trois formes en fonction des textes : *queule*, *quelle* et *quette*⁸. Par ailleurs, on ne trouve aucun déterminant démonstratif pluriel dans l'ouvrage.

Les déterminants possessifs présentent les formes suivantes :

Tableau 2. Déterminants possessifs⁹

	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1SG	<i>mon</i>	<i>ma</i>	<i>mous</i>	<i>*mas</i>
2SG	<i>ton</i>	<i>ta</i>	<i>*tous</i>	<i>*tas</i>
3SG	<i>son</i>	<i>sa</i>	<i>sous</i>	<i>sas</i>
1PL	<i>not(r)e</i>	<i>not(r)e</i>	<i>not(r)és</i>	<i>*not(r)és</i>
2PL	<i>vot(r)e</i>	<i>*vot(r)e</i>	<i>*vot(r)és</i>	<i>vot(r)és</i>
3PL	<i>*lour</i>	<i>lour</i>	<i>lours</i>	<i>lours</i>

7 On trouve parfois les deux orthographes dans la même histoire.

8 *quette* pourrait être la forme de démonstratif proximal.

9 Les formes précédées de * ne sont pas attestées dans l'ouvrage. Il s'agit de formes déduites du reste du paradigme.

L'orthographe ne nous permet pas d'émettre des hypothèses concernant la prononciation des déterminants devant un mot commençant par une voyelle. Le *r* des formes de première et deuxième personnes du pluriel n'est généralement pas prononcé. Le *o* de ces mêmes formes est parfois orthographié *ô*. Nous n'avons pas assez d'éléments pour expliquer cette variation.¹⁰

Pronoms

Nous nous limitons ici à une présentation des pronoms personnels, pour lesquels nous avons des occurrences de presque toutes les formes. Comme pour les déterminants, les pronoms attestés dans l'ouvrage sont très proches de ceux que l'on trouve dans d'autres parlers marchois.

Tableau 3. Pronoms personnels¹¹

	Sujet	Objet direct	Objet indir.	Tonique
1SG	<i>y</i>	<i>me</i>	<i>me</i>	<i>me</i>
2SG	<i>te</i>	<i>te</i>	<i>te</i>	<i>*te</i>
3SG.M	<i>ou</i>	<i>le</i>	<i>y(i)</i>	<i>se</i>
3SG.F	<i>la / l'</i>	<i>la</i>	<i>la</i>	<i>yelle</i>
3SG.N	<i>qua / qu'</i>	<i>yau</i>	-	<i>quo</i>
1PL	<i>ne / n'</i>	<i>nous</i>	<i>*nous</i>	<i>nous</i>
2PL	<i>(v)ou</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>	<i>vous</i>
3PL.M	<i>y</i>	<i>lous</i>	<i>lour</i>	?
3PL.F	<i>las</i>	<i>las</i>	<i>lour</i>	?

Conjugaison

La conjugaison du parler de La Souterraine tel qu'il est utilisé dans l'ouvrage présente la plupart des traits qui caractérisent une grande partie des parlers marchois.

10 Il ne s'agit pas d'une différence permettant d'opposer déterminants et pronoms possessifs.

11 Les formes précédées de * ne sont pas attestées dans l'ouvrage. Il s'agit de formes déduites du reste du paradigme.

On remarque une opposition, au premier groupe, entre la désinence d'infinitif *-â* et celle du participe passé masculin *-a*. Ex : *arrivâ* 'arriver' (T18), *arriva* 'arrivé' (T4). L'accent circonflexe est parfois omis dans l'orthographe.

Les désinences personnelles du pluriel sont les suivantes : *-ant* (1^{ère} et 3^e), *-â* (2^e). Les personnes du singulier n'ont pas de désinences attestées à tous les temps.

Certains verbes présentent une conjugaison spécifique au présent de l'indicatif. C'est notamment le cas de « être » : *sé, sé, é, ant, oté, sont* ; ou de « avoir » : *ai, as, o, an, â, ant*.

L'imparfait se forme avec le suffixe *-èv-* (parfois écrit *-év-*). Ce suffixe est attesté pour presque tous les verbes, quelque soit leur groupe. Néanmoins, certains verbes présentent une forme différente. Il s'agit de « être » (*ère, ér(i)ant*), « avoir » (*aye/avi, ayant/aviant*), « savoir » (*saye, sayant*), « falloir » (*faye*). On remarque pour « être » et « avoir », une tendance à ajouter un *-i* avant la désinence pluriel, ce qui n'est pas attesté pour les autres verbes.

Le passé simple est d'un emploi courant. Il se forme avec le suffixe *-é(r)-*. La forme est orthographiée *-ét* à la troisième personne du singulier (*la futét* 'elle fut' (T8)) et *-érant* à la troisième personne du pluriel (*las discutérant* 'elles discutèrent' (T17)). On relève une occurrence d'une forme en *-etant* (*lous très hommaï se separetant* 'les trois hommes se séparèrent' (T4)). Il n'y a pas d'occurrences d'autres personnes dans les textes.

Le subjonctif imparfait est attesté. Il est marqué par le suffixe *-ess-*. Ex : *par que le chemi futesse mouans long* 'pour que le chemin fût moins long' (T11). Il y a très peu d'occurrences de subjonctif dans l'ouvrage.

Très peu de verbes au futur sont attestés. Nous relevons néanmoins les formes suivantes : *beurâs* 'boiras' (T7), *seras* 'seras' (T10,42), *fâre* 'fera' (T7), *réglerant* 'réglerons' (T24), *arrangera* 'arrangerez' (T23), *reprendrant* 'reprendront' (T8),

aurant ‘auront’ (T43), *serant* ‘seront’ (T45), *saurant* ‘sauront’ (T45), *envoulerant* ‘envoleront’ (T45).

Le conditionnel est également assez rare. Il est surtout attesté avec le verbe « vouloir » : *voudri* ‘voudrais’ (T7,17,34), *voudriant* ‘voudrions’ (T46). On trouve également quelques autres verbes : *auri* ‘aurait’ (T14), *chaberit* ‘finirait’ (T5).

Les temps composés présentent la même structure qu’en français. On remarque néanmoins un usage plus étendu de l’auxiliaire « avoir ». Ex : *y’aye resta* ‘y était resté’ (T6).

Quelques points de syntaxe

Nous souhaitons évoquer ici deux points concernant la syntaxe : l’interrogation totale et la négation.

L’interrogation totale peut se former avec la particule *-tu*. Ex : *Te te maridâ-tu avec ma fille ?* ‘Te marieras-tu avec ma fille ?’ (T23) ; *Son Altesse vau-tu quoque chòse de mè ?* ‘Son Altesse veut-elle quelque chose de plus ?’ (T27).

La négation est généralement exprimée uniquement avec *pas* ; le *ne* est généralement omis. Ex : *lous moines érant pas décidás à rayounâ* ‘les moines n’étaient pas décidés à rayonner’ (T15) ; *Y vole pas me maridâ avec te.* ‘Je ne veux pas me marier avec toi.’ (T16).

Lexique

Le lexique employé dans l’ouvrage est commun à une grande partie des parlers marchois, occitans limousins et, dans une moindre mesure, poitevins-saintongeais. On trouve ainsi des termes comme *diomène* ‘dimanche’ (T15,18,23), *blaubé* ‘peut-être’ (T15), *tchi* ‘ici’ (T13,15,17,18), etc.

On rencontre plusieurs phénomènes propres à l’ensemble occitan. Il s’agit notamment de mots où l’on trouve une voyelle « ou » [u] alors que l’équivalent français contient un « o » [ɔ~o]. Ex : *coume* ‘comme’ (T1), *voulâ* ‘voler’ (T39), etc. On rencontre aussi des cas où au « eu » [œ~ø] (souvent en syllabe

finale) de certains mots français, correspond un « ou » [u]. Ex : *sou* 'seul' (T26), *sérioux* 'sérieux' (T23), *hônour* 'honneur' (T27), etc. À la finale « -on » [ɔ̃] du français correspond généralement un « -ou » [u]. Ex : *mésou* 'maison' (T8), *garçou* 'garçon' (T9), *chansou* 'chanson' (T39), etc. On constate également l'utilisation d'une unique préposition *par*, correspondant aux prépositions 'par' et 'pour' du français. Cela affecte également les mots composés avec cette préposition comme *partant* 'pourtant'. En outre, on constate que le déterminant numéral « deux » s'accorde en genre : *dous* (masculin), *douas/doués* (féminin).

Par ailleurs, on remarque que le suffixe caractéristique des adverbes de manière est généralement *-mint* : *justemint* 'justement' (T40), *téllemint* 'tellement' (T35).

Comme nous l'avons signalé plus haut, les textes comportent plusieurs mots pouvant être identifiés comme des emprunts au français. En effet, il s'agit de mots dont les équivalents en marchois sont attestés dans plusieurs parlers, ou sont parfois même présents dans certains textes. Nous pouvons mentionner (en mettant la forme marchoise entre parenthèses) : *matou* (*marau*) (T17), *bonheur* (*bounhour*) (T44), *langue* (*lingue*) (T26), *comme* (*coume*) (T42), etc. Il peut s'agir, soit d'une influence du français sur le parler local, soit, dans quelques cas, d'une erreur de transcription des mots.

La réédition de l'ouvrage

Le livre a été initialement publié en 1944 par la Société Creusoise d'Édition, éditeur aujourd'hui disparu. L'ouvrage était, jusqu'à la présente réédition, introuvable. Nous avons décidé de conserver la graphie de l'auteur afin de restituer le texte dans sa forme originale. Nous avons uniquement corrigé quelques fautes typographiques évidentes. Dans certains cas nous n'avons pas corrigé les fautes de ce type afin d'éviter de proposer une correction ne correspondant pas à la volonté de l'auteur. Dans ces cas, nous l'avons indiqué par une note de bas de page.

Notons que plusieurs de ces fautes laissent à penser que le texte original était manuscrit, et que la personne qui l'a typographié ne parlait probablement pas marchois et a dû confondre certains caractères (notamment les « m », « n » et « u »). Ex : *comme* ~ *coume* 'comme' (T22).

L'ouvrage comporte 46 textes, relativement courts (généralement entre 0,5 et 1,5 pages), à l'exception de *La noce de la « Vugénie »*, qui est nettement plus long (3,5 pages). Les textes sont de deux types. La majorité des textes (38) sont des histoires humoristiques, finissant généralement par une chute. Elles ont le plus souvent pour cadre des scènes de la vie quotidienne du monde rural creusois. Parmi les derniers textes de l'ouvrage, 8 sont des poèmes en vers rimés.¹² Contrairement aux autres textes, ces poèmes ne sont pas humoristiques mais plutôt sérieux ou mélancoliques (à l'exception notable de *Chansou par lou petiots*).

Notes sur la traduction

La présente édition propose pour la première fois une traduction en français du texte marchois. Il convient de préciser quelques points concernant cette traduction.

Fidélité au texte en marchois

Nous avons cherché à rester le plus proche possible du texte original, nous en écartant uniquement lorsque des expressions ou tournures n'ont pas d'équivalents exacts en français. Nous avons conservé les emplois de conjugaison de l'auteur. Ainsi, un grand nombre de phrases sont au passé simple. En effet, bien que ce temps tende à avoir un emploi de plus en plus restreint en français, il est couramment employé en marchois, même dans les usages oraux contemporains. Par ailleurs, les registres de langue en français et en marchois ne se correspondent pas tout à fait. En effet, des expressions ou tournures qui pourraient être considérées comme familières ou vulgaires en français relèvent du registre courant en marchois.

12 Plusieurs rimes sont perdues dans la traduction française.

Problèmes de traduction

Nous avons réalisé la traduction de l'ouvrage en nous appuyant sur les connaissances acquises lors de nos enquêtes dans le cadre des projets du CNRS consacrés aux parlers du Croissant. Nous avons notamment beaucoup enquêté dans les communes de la Basse-Marche, au nord de la Haute-Vienne (Guérin 2019, 2020) ainsi que dans plusieurs communes du nord-ouest de la Creuse et du sud de l'Indre.

En outre, dans les cas où des mots ou des passages posaient problème, nous avons demandé conseil aux autres chercheurs travaillant dans les projets du CNRS sur les parlers du Croissant. Nous avons également sollicité l'aide de locuteurs natifs de plusieurs communes : Fursac (Creuse), Mortroux (Creuse), Noth (Creuse), Saint-Agnant-de-Versillat (Creuse), Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne) et Saint-Hilaire-la-Treille (Haute-Vienne).

Nous avons également consulté les dictionnaires et lexiques à notre dispositions concernant des parlers du Croissant, tels que Gartempe (Quint 1996), Saint-Priest-la-Feuille (Quint 1991), La Celle-Dunoise (Maurer-Cecchini 2021), le bas-marchois (Dupeux 2017), mais également des dictionnaires d'occitan limousin (Lavalade 2010, 2011) et de poitevin-saintongeais (Pivetea 2006).

Malgré cela, le sens exact de trois mots présents dans les textes demeure inconnu. Ces mots ne sont attestés dans aucun des dictionnaires que nous avons consultés et ne sont connus par aucun des locuteurs que nous avons contactés. Plusieurs hypothèses sont possibles : soit ces mots ont disparu et les locuteurs actuels ne les connaissent plus¹³, soit il s'agit de mots propres à une zone géographique très restreinte ou à une famille, soit il s'agit d'un problème de transcription du mot par l'auteur ou, plus probablement, par la personne ayant typographié le texte.

13 Cela est peu probable, car dans ces cas, on devrait les retrouver dans des dictionnaires.

Les trois mots en question sont :

***tracouillâ.** Ce verbe apparaît à trois reprises dans le texte *La noce de la « Vugénie »* :

- *Ou tracouille lous broutissous. Et la Vugénie anni trouvâ le beû Jules, que tracouillèr autant qu'on poudje.*
'Il tracouille les chèvrefeuilles. Et Eugénie alla trouver le beau Jules, qui tracouillait autant que possible.'
- *Mas quère le Baptiste et la Mélie qu'ayant le meyour coup de fourchette. Le Baptiste tracouillève lous gros morcés.*
'Mais c'était Baptiste et Amélie qui avaient le meilleur coup de fourchette. Baptiste tracouillait les gros morceaux.'

Le contexte permet de supposer que le mot signifie sûrement « tripatouiller, trier ». En l'absence de certitude, nous avons décidé de conserver la forme « tracouiller » dans la traduction.

pascana. Ce verbe apparaît une fois dans le texte *La noce de la « Vugénie »* :

- *Le marida aye pascana son nœud parpayaaau (...)*
'Le marié avait redressé son nœud papillon (...).'

Le contexte laisse ici peu de doute à l'interprétation. Les mariés sortent de l'église et se préparent à la photo. Ainsi, le marié doit très probablement « redresser, réajuster » son nœud papillon.

darros. Ce nom apparaît une fois dans le texte *Dins la brume* :

- *A couta daus darros gelant lous châtnis,
Et las poumas tombant dins le bouéssou que fume.*
'À côté des rochers gèlent les châtaigniers,
Et les pommes tombent dans le buisson qui fume.'

Le contexte ne permet pas ici de déduire le sens avec précision. Dans le parler de La Celle-Dunoise (Creuse), ce mot signifie « rocher ». C'est ainsi que nous l'avons traduit dans le texte. Dans le parler de Birat (hameau de Anzême, Creuse), il désigne

le ‘sommet’, le ‘point le plus élevé’.¹⁴ Ce dernier sens serait incohérent dans le texte qui nous intéresse ici. Nous n’avons rencontré ce mot dans aucun autre parler, ni aucun dictionnaire.

La chabre bure

Le terme « chabre bure » est présent dans trois textes (*La Grenouille de Bouérounet*, *La noce de la « Vugénie »*, *Chansou par lou petiots*).

La chabre bure (parfois aujourd’hui appelée « chèvre brune ») est une danse traditionnelle limousine où les danseurs sautillent sans arrêt, comme est supposée le faire une chèvre, notoirement turbulente, agitée et indisciplinée. D’où l’image classique qui fait que, quand quelqu’un se débat (comme Bouérounet pour faire sortir la rainette), on dit qu’il « danse la chabre bure ».¹⁵

Les sobriquets

Dans cette région, la plupart des habitants avaient traditionnellement des surnoms communément appelés « sobriquets ». La plupart de ces sobriquets ont un sens soit en marchois, soit en français. Ils se basaient souvent sur des traits physiques ou moraux, des habitudes, des anecdotes, voire des histoires familiales. Ces sobriquets étaient souvent un peu péjoratifs. Ils n’étaient donc généralement pas utilisés devant les personnes concernées, mais plutôt pour parler d’elles (Guérin 2019). Comme le notait Jean Pommier (2001), « ils disparaissent très vite ». Cet usage tend ainsi à se perdre aujourd’hui.

Les sobriquets sont très nombreux dans les textes des *Patoiseries*. En effet, une grande partie des personnages sont nommés par des sobriquets plutôt que par des prénoms.

14 Nous remercions Philippe Maurer de nous avoir indiqué ces deux acceptions.

15 Nous remercions Michel Dupeux pour nous avoir transmis cette description.

Voici la liste complète des sobriquets présents dans l'ouvrage, accompagnés d'une traduction en français ou d'une explication :

Tableau 4. Liste des sobriquets¹⁶

Sobriquet	Traduction & remarques	Textes
Bas-Bleus	Bas-Bleus	26
Bezuquet	~ Qui bêle	10
Bouérounet	~ Qui brasse, qui mélange	12,20
Bousillard	~ Qui bousille	31
Bredassou	~ Sans-soin, brouillon	25,33
Bricandier	<i>(Peut-être brigand ou brigadier)</i>	29
Cartouchier	~ Qui a des cartouches	31
Chamouéza	~ De la couleur du pelage des chamois	26
Chantegrue	Chante-Grue	24
Chantejassou	Chante-Pie	24
Chantemougnâû	Chante-Moineau	24
Cope-Ajaov	Coupe-Ajonc	17
Corne Basse	Corne Basse	4
Far-Ayral	<i>(peut-être nom de famille composé)</i>	18
Furor	Fureur	18
Greluchou	Grêlé (qui a des tâches de rousseur)	10
Grippemounède	Grippe-sou	15
Jâpissou Japissou	Bardane	22
La Feuillade	~ Lié au toponyme	26
La Fretille	~ Le Frétilant	3
La Plume	~ Fonctionnaire de mairie	35

¹⁶ Le signe ~ indique une traduction approximative ou une explication.

La Poulette	La Poulette	25
La Quatorze	La Quatorze	41
La Ragane	<i>(signification inconnue)</i>	25
La Ribote	La Goguette	4
La Trénuge La Trenuge	Le Chiendent	22
La Yèbre	Le Lièvre	31
Le Chéti	Le Coquin	14
Le Frisou	Le Frisé	4
Magnemelou	Tâte-Les-Moi	10
Nâ de tauré	Nez de taureau	4
Palissou	Petite corbeille	17,26
Pannemo	Essuie-mains	9
Petarou	~ Qui pétarade	31
Pinadur	<i>(signification inconnue)</i>	24
Pince-à-sucre	Pince-à-sucre	26
Plombinet	~ Qui met des plombs	31
Rapiadur	~ Harpagon, Avare, Rapiat	6,10
Sagne-Barbote	Saigne-Couleuvre	34
Tabiroune	~ Simplette, rustre	21
Tapautour	Tape-autour	10
Tracassin	~ Tracassier	7

Les noms de famille

Plusieurs noms de familles sont mentionnés dans les histoires. Plusieurs sont simplement des noms relativement courants dans la région : *Massard, Beaufranc, Dunaud, Reix, Dufour, Parot, Valette*. Certains sont prononcés en marchois : *Givernaov* ‘Givernaud’, *Marsaudou* ‘Marsaudon’. D’autres ont

été sûrement inventés, mais ont une consonance locale : *Jabunaud, Guinbenaud, Guinguenet*. Un des noms inventés est peut-être lié à l'activité (photographe ?) de la personne : *Pellicule*. Dans ce dernier cas, on semble se rapprocher d'un sobriquet.

Tableau 5. Liste des noms de famille

Noms	Traduction & remarques	Textes
Beaufranc	Beaufranc	18
Bourgniaud	Bourgniaud	3
Dufour	Dufour	18
Dunaud	Dunaud	18
Givernaov	Givernaud	17
Guinbenaud	<i>(nom de famille sûrement inventé)</i>	30
Guinguenet	<i>(nom de famille sûrement inventé)</i>	41
Jabunaud	<i>(nom de famille sûrement inventé)</i>	34
Marsaudou	Marsaudon	18
Massard	Massard	18
Parot	Parot	18
Pellicule	<i>(nom de famille sûrement inventé)</i>	36
Reix	Reix	18
Valette	Valette ¹⁷	14

Les prénoms

Comme dans de nombreuses régions de France, le prénom était traditionnellement précédé de l'article défini (cf. plus haut 'Déterminants') : *le Jules, la Baptistine*, etc. Par ailleurs, plusieurs prénoms ont une forme spécifique en marchois : *Farnand* 'Fernand', *Mélie* 'Amélie', etc. Dans ces cas, nous avons traduit le prénom dans la version française.

17 Ce nom est également un jeu de mot ; il s'agit d'un domestique.

Notons qu'une femme était parfois nommée en féminisant le prénom de son mari, ce qui semble le cas dans les histoires 1 et 34 pour *Yônarde* (femme de *Yônard*).

Tableau 6. Liste des prénoms

Prénom	Traduction & remarques	Textes
Armand	Armand	17
Armory	Amaury	24
Arnest Ernest	Ernest	23 5
Arnestine R'nestine	Ernestine	16 28
Arthur	Arthur	17
Baptiste	Baptiste	17
Baptistine	Baptistine	13
Catherine	Catherine	19
Celeste	Céleste	23
Farnand	Fernand	35
Germaine	Germaine	8
Guite	Guite	5
Gustine	Augustine	30
Joséphine	Joséphine	8,46
Jules	Jules	17
Louis	Louis	18,25
Madeleine	Madeleine	17
Margui	Margot (diminutif de Marguerite)	29
Marie	Marie	18
Mariette	Mariette (diminutif de Marie)	14
Martin	Martin	25
Mélanie	Mélanie	42

Mélie	Amélie	11,17
Nanette	Annette	17
Phonsine	Alphonsine	11,17
Piare	Pierre	16
Rémy	Rémy	18
René	René	36
Ugène	Eugène	28
Vugénie	Eugénie	17
Yônard	Léonard	1,34
Yônarde	Léonarde	1,34,40

Les noms de lieux

De très nombreux toponymes sont mentionnés dans les *Patoiseries*. Il peut s'agir de communes, de hameaux (ou « villages »)¹⁸, de lieux-dits ou d'établissements. La plupart des communes et hameaux portent des noms en marchois distincts du français (ex : *La Soutrane* 'La Souterraine'). Notons que tous ces lieux soit sont situés à proximité de La Souterraine (Fursac, Crozant, Dun-le-Palestel, etc.), soit sont des communes importantes de la Creuse (Bourganeuf, Aubusson, Boussac, Guéret), soit sont des hameaux de ces communes.

Plusieurs toponymes n'ont pas pu être identifiés (ils ne sont attestés nulle part en Creuse, en Haute-Vienne ou dans les zones limitrophes). Il s'agit probablement de noms inventés, souvent dans un but humoristique, comme par exemple *Le Peu-Fouérou*, qui peut signifier 'Le Pet-Foireux' ou 'La Colline-Foireuse'.

18 Dans le Haut-Limousin, on appelle « village » un hameau. Chaque commune est constituée d'un bourg (où se trouvent généralement la mairie et l'église) et de « villages », qui sont des groupes d'habitations le plus souvent plus petits que le bourg.

Tableau 7. Liste des toponymes

Toponyme	Français	Remarques	Textes
Ansannâs	Ansannes	Hameau de Fursac (Creuse)	6
Aubussou	Aubusson	Commune (Creuse)	18,46
Bariassou	Barriassoux	Hameau du Grand-Bourg (Creuse)	17,46
Benevent	Bénévent-l'Abbaye	Commune (Creuse)	4
Bourganeu	Bourganeuf	Commune (Creuse)	46
Boussa	Boussac	Commune (Creuse)	46
Bredjie	Bridiers	Hameau de La Souterraine (Creuse)	17,25,27,35,
Bredjérauds	Bridiérauds	Gentilé	37,41,46 25
Chambourant	Chamborant	Commune (Creuse)	37
Creuse	Creuse	Département (23)	6,46
Crozant	Crozant	Commune (Creuse)	37
Cuculourd	Cuculour	Hameau de Chamborant (Creuse)	6
Dun	Dun-le-Palestel	Commune (Creuse)	27
Étang dau Chi	Étang du Cheix	Étang situé à La Souterraine (Creuse)	20
Feursat/Fursat	Fursac	Commune (Creuse)	17
Font-aux-Moines	Font-aux-Moines	Lieu-dit dans La Souterraine (Creuse) Aujourd'hui nom de rue	5
France	France	Pays	2,27,43,46
Gartempe	Gartempe	Rivière (Creuse, Haute-Vienne)	31
Grelet	-	~ Grillon (<i>sûrement inventé</i>)	17
Guéret	Guéret	Commune, Préfecture de la Creuse	19,27

Joinville	Joinville	Commune (Haute-Marne) Ancienne principauté	27
L'Augère	Augères	Commune (Creuse)	26
La Bârde	La Barde	Hameau de Saint-Sulpice-le-Dunois (Creuse)	14
La Coustière	La Coustière	Hameau de Saint-Agnant-de-Versillat (Creuse)	17
La Feuillade	La Feuillade	Hameau non identifié (plusieurs en Creuse)	9,17
La Gasne	La Gasne	Hameau de Saint-Vaury (Creuse)	17
La Peillerie	-	Hameau non identifié	17
La Pisserotte	La Pisserotte	Lieu-dit dans La Souterraine (Creuse)	41
La Saumagne	La Saumagne	Hameau de Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse)	17
La Soutrane Soutranis	La Souterraine Sostraniens	Commune (Creuse), chef-lieu de canton Gentilé	6,7,15,17, 18,25,46 35
La Sudrie	La Suderie	Hameau de Lizières (Creuse)	6,17
La Torniquette	-	<i>(sûrement inventé)</i>	33
La Tour	La Tour de Bridiers	Située dans le hameau de Bridiers, à La Souterraine (Creuse)	18,25
La Villa de l'Entrejambe	-	<i>(sûrement inventé)</i>	27
Lascoujiraud	Lascougiraud	Lieu-dit de Fursac (Creuse)	6
Le 107	Le 107	Bar situé dans le hameau de La Casine à Noth (Creuse) ?	25,27

Le Bourg	Le Bourg	Centre d'une commune	14
Le Brautissou	-	~ Le Chèvrefeuille <i>(sûrement inventé)</i>	24
Le Cheix	Le Cheix	Lieu-dit dans La Souterraine (Creuse) situé à côté de l'étang du même nom	18,25
Le Dognon	Le Dognon	Hameau de Saint- Maurice-la-Souterraine (Creuse)	41
Le Dorat	Le Dorat	Commune (Haute- Vienne)	9
Le Grand- Bourg	Le Grand- Bourg	Commune (Creuse)	17
Le Lion d'Or	Le Lion d'Or	Hôtel-Restaurant <i>(commune non identifiée)</i>	18
Le Mouli dau Chat	-	~ Le moulin du chat <i>(non identifié)</i>	17
Le Mouli- Jassou	-	<i>(sûrement inventé) ou Moulin de la Jasse situé près du hameau de Bussière-Madeleine à La Souterraine (Creuse)</i>	23
Le Peu de la Vedelle	-	<i>(sûrement inventé) ou Le Peu de Sedelle Lieu-dit dans La Souterraine (Creuse) Aujourd'hui nom de rue</i>	33
Le Peu-dau- Canet	-	~ La Colline-du-Caneton <i>(sûrement inventé)</i>	13
Le Peu- Fouérou	-	~ Le Pet-Foireux ou La Colline-Foireuse <i>(sûrement inventé)</i>	7,8
Le Peu-Mallat	-	~ La Colline-Malade <i>(sûrement inventé)</i>	17

Le Plantadis	Plantadis	Hameau de Naillat (Creuse)	44
Le Pont-Bredassa	-	~ Le Pont qui cahote (<i>sûrement inventé</i>)	23
Le Puycharraud	Le Puycharraud	Lieu-dit dans La Souterraine (Creuse) Aujourd'hui nom de rue	18
Montaigut	Montaigut-le-Blanc	Commune (Creuse)	37
Paris Parisien	Paris Parisien	Capitale de la France Gentilé	8,32 20
Salagna	Salagnac	Hameau du Grand-Bourg (Creuse)	27
Sant-Maurice	Saint-Maurice-la-Souterraine	Commune (Creuse)	11
Sant-Pardoux	Saint-Pardoux-le-Lac	Commune (Haute-Vienne)	37
Sant-Vaury	Saint-Vaury	Commune (Creuse)	37
Vaupoutour	Vaupoutour	Hameau de Saint-Sornin-Leulac (Haute-Vienne)	17
Villetenant	Villetenant	Hameau de Bazelat (Creuse)	12

Les jurons

Nous avons relevé douze occurrences de jurons dans les différents textes. Ils comprennent tous le mot *Dié* 'Dieu'. Ces jurons n'ont pas d'équivalents exacts en français. Nous en avons relevé quatre différents. Nous avons adopté une traduction unique pour toutes les occurrences identiques.

- *Dié mous amis !* (Textes 6, 24, 25, 31, 32)
'Dieu, mes amis !'
- *Dié mon dadé !* (Textes 8, 13, 17)
'Mon Dieu !'

- *Dié faut aove !* (Textes 9, 17)
'Nom de Dieu !'
- *Dié-la-la* (Texte 17)
'Oh là là, mon Dieu'

Enregistrements des textes

Plusieurs histoires issues des *Patoiseries de La Soutrane* ont été lues par Pierre Autephe, enregistrées dans le cadre d'une émission présentée par Christophe Gourcerol et animée par Claude Peyronnet. Cette émission a été diffusée sur la radio RMJ (Radio des Meilleurs Jours), « radio locale et rurale du nord du Limousin », située à Magnac-Laval (Haute-Vienne) et couvrant toute la Basse-Marche, de Montmorillon à Saint-Junien, de Confolens à Bellac, et à La Souterraine, et diffusant également sur Internet (<https://www.rmj.asso.fr/>).

Ces enregistrements peuvent être écoutés librement sur le site « Livres audios Croissant » (<https://parlersducroissant.humanum.fr/livres-audios/>), hébergé sur l'espace Huma-Num des projets consacrés aux parlers du Croissant : le projet « Oc/Oïl : textes, identité et contact de langues aux confins gallo-romans », financé par le dispositif Émergence(s) de la Ville de Paris, le projet ANR « Les parlers du Croissant : une approche multidisciplinaire du contact oc-oïl » et l'Opération VC2 « Au cœur de la Gallo-Romania : caractérisation linguistique et environnementale d'une aire de transition » de l'Axe 3 du Labex EFL.

D'autres enregistrements d'autres histoires des *Patoiseries* pourront être réalisés à l'avenir. Ils seront également disponibles sur le site « Livres audios Croissant ».

Références

Carriat, Amédée. 1976. *Dictionnaire bio-bibliographique des auteurs creusois et des écrits le concernant des origines à nos jours*. Fascicule 6. Guéret : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

- Dupeux, Michel. 2017. *Le patois de la Basse-Marche*, 4^e édition. Édité par l'auteur. ISBN 978-2-7466-6921-5.
- Guérin, Maximilien. 2019. *Grammaire du parler marchois de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne)*. Collection « Les Parlers du Croissant ». Paris : L'Harmattan.
- Guérin, Maximilien. 2020. *Le parler marchois d'Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne) : Abrégé grammatical et lexique thématique*. Collection « Les Parlers du Croissant ». Paris : L'Harmattan.
- Lavalade, Yves. 2010. *Dictionnaire d'usage occitan/français : Limousin - Marche - Périgord*. Limoges : Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin.
- Lavalade, Yves. 2011. *Dictionnaire français/occitan : Limousin - Marche - Périgord*. Limoges : Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin.
- Maurer-Cecchini, Philippe. 2021. *Grammaire descriptive du parler croissantin de La Celle-Dunoise (Creuse) : Avec quelques données sur le parler de Saint-Sulpice-le-Dunois*. Collection « Les Parlers du Croissant ». Paris : L'Harmattan.
- Pivetea, Vianney. 2006. *Dictionnaire français/poitevin-saintongeais*, 2^e édition. La Crèche : Geste éditions.
- Pommier, Jean. 2019 [2001]. *Tapuscrit inédit sur le parler de Dompierre-les-Églises*. Document publié sur le site « Les Parlers du Croissant », édité par Maximilien Guérin.
- Quint, Nicolas. 1991. *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille (Creuse)*. Limoges : La Clau Lemosina.
- Quint, Nicolas. 1996. *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse) : Étude phonétique, morphologique et lexicale*. Limoges : La Clau Lemosina.
- Ronjat, Jules. 1913. *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat.
- Tourtoulon, Charles & Octavien Bringuier. 1876. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie Nationale.